



Communiqué de presse

La Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et la Banque des Territoires nouent un partenariat stratégique pour soutenir l'investissement public et le développement du territoire angevin.

Angers, le 15 octobre 2020

Territoire d'ambition, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole projettent d'investir, avec le soutien de la Banque des Territoires, plus de 1,5 milliard d'euros sur la période 2020-2026. Véritable soutien à l'économie locale, ce partenariat constitue un levier de développement territorial.

Ce jeudi 15 octobre 2020, Christophe BÉCHU, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole, et Eric LOMBARD, Directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention de partenariat formalisant la coopération entre les trois institutions au service des projets du territoire angevin.

Ce partenariat est structuré autour des 5 axes stratégiques définis par la Ville d'Angers et la Communauté urbaine Angers Loire Métropole pour la période 2020-2026 :

- La transition écologique,
- Le projet de territoire intelligent,
- La rénovation urbaine,
- Le développement culturel,
- L'attractivité et le rayonnement.

Au vu des ambitions affichées par les deux collectivités, la Banque des Territoires met à disposition l'ensemble de ses moyens d'intervention :

- Soutien à l'ingénierie territoriale, via des cofinancements et des retours d'expériences,
- Investissement en fonds propres dans les projets, via la participation minoritaire au capital de sociétés de projet,
- Financement sous la forme de prêts à moyen ou long terme, et sous la forme de financements court terme accordés aux entreprises publiques locales, en tant qu'outils d'intervention de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole.

Eric LOMBARD déclare : « *Ce partenariat stratégique est l'application concrète de notre plan de relance. Il mobilise la Banque des Territoires au service du territoire angevin et du développement de son attractivité* ».

Christophe BÉCHU déclare : « *La Banque des Territoires est un partenaire important et fidèle de la Ville et de la Communauté urbaine d'Angers, qui ont retrouvé leur dynamisme économique, leur rayonnement et leur attractivité, et dont le développement passe aujourd'hui par la nécessaire transition écologique et la mise en place de son projet de territoire intelligent. L'aide financière de la Banque des Territoires aux collectivités et ses propres investissements sont précieux car ils permettent de préparer l'avenir avec confiance et sérénité* ».

Dans un contexte de baisse des ressources publiques, l'objectif de cette convention est que l'investissement réalisé par Angers Loire Métropole et les entreprises locales, puisse, avec l'appui de la Banque des Territoires et ses outils, constituer un puissant effet de levier au bénéfice du développement de ce territoire.

Très impliquée dans le plan de relance de l'économie, France Relance, la Banque des Territoires sera particulièrement mobilisée dans sa déclinaison locale.

A propos de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole

Collectivités du Grand Ouest, la Ville d'Angers et la Communauté urbaine Angers Loire Métropole sont reconnues pour leur cadre de vie exceptionnel et la qualité de leur environnement naturel. Depuis 2014, les deux collectivités ont impulsé un dynamique de développement économique afin de favoriser l'attractivité de leur territoire.

Au 1^{er} janvier 2020, Angers Loire Métropole compte 29 communes qui regroupent près de 300 000 habitants, dont 153 000 pour la seule ville d'Angers. Son positionnement géographique au cœur d'un grand bassin économique inter-régional de plus de 3 millions d'habitants fait de la ville d'Angers une collectivité française parmi les plus dynamiques et les plus attractives.

On dénombre 43 000 étudiants à Angers et plusieurs filières d'excellence, dont celles du pôle du Végétal (Végépolys), pôle d'excellence de renommée internationale, et celle du pôle électronique, avec un développement dans le secteur des objets connectés.

www.angers.fr  [@angers](https://twitter.com/angers)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse

Service des relations presse de la Ville et de la Communauté urbaine d'Angers

Bruno dos Santos – bruno.dossantos@ville.angers.fr – 02 41 05 40 67

 [Presse_Angers](https://twitter.com/Presse_Angers)

Banque des Territoires Direction régionale Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant – celine.moisant@caissedesdepots.fr – 02 41 20 23 73

 [@BdT_PDL](https://twitter.com/BdT_PDL)